LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication Publicitaire

30/09/2026

ACTIONS ■ Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **211,19 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/09/2026**
Code ISIN : **FR0013466489**
Actif géré : **601,00 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **100% MSCI ACWI**
Notation Morningstar "Overall" © : **5 étoiles**
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND SECTOR EQUITY ECOLOGY
Nombre de fonds de la catégorie : **1061**
Date de notation : **31/08/2026**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure au marché des actions internationales représenté par l'indice MSCI ACWI, tout en intégrant une approche de réduction des émissions carbone.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

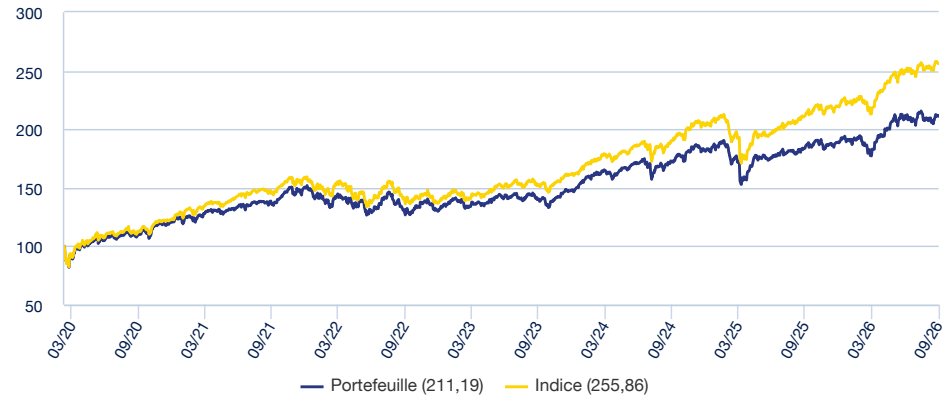

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	10 ans -	Depuis le 10/03/2020
Portefeuille	12,14%	1,15%	-0,24%	14,25%	50,79%	55,47%	-	111,19%
Indice	16,87%	1,13%	2,27%	20,78%	68,15%	76,41%	-	155,86%
Ecart	-4,74%	0,03%	-2,51%	-6,53%	-17,36%	-20,95%	-	-44,67%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	3,88%	22,52%	13,62%	-12,92%	23,36%
Indice	7,86%	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%
Ecart	-3,98%	-2,82%	-4,44%	0,09%	-4,18%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **10/03/2020**
Date de création de la classe : **10/03/2020**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,32%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Oui**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	12,43%	12,75%	13,26%
Volatilité de l'indice	10,48%	12,01%	12,75%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication Publicitaire
30/09/2026

ACTIONS ■

Alexandre Blein

Gérant de portefeuille

Yasmine De Bray

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Sur la période, les marchés actions ont fait preuve d'une remarquable résilience, surmontant la hausse des cours du pétrole, les tensions géopolitiques et la progression des rendements des bons du Trésor américain, le taux à dix ans ayant brièvement franchi le seuil de 5 %. Face à une inflation persistante, la Réserve fédérale et plusieurs autres banques centrales ont maintenu une orientation restrictive, provoquant des épisodes de volatilité et une pentification des courbes de taux. La croissance des bénéfices, l'abondance des liquidités et le manque d'alternatives véritablement attractives ont néanmoins continué de soutenir les indices actions.

La progression des marchés est restée concentrée sur un nombre limité de valeurs, emmenée par les mégacapitalisations technologiques et l'engouement persistant autour de l'intelligence artificielle. Les valeurs des semi-conducteurs se sont montrées volatiles, pénalisées par des attentes particulièrement exigeantes, tandis que les logiciels, la cybersécurité et certains hyperscalers ont bénéficié de signes d'accélération de l'adoption. Les investissements considérables consacrés aux centres de données continuent de créer de puissants vents porteurs pour l'électrification, les réseaux électriques et les infrastructures énergétiques.
Une certaine rotation s'est opérée en faveur de la santé, des banques et des matériaux. Le secteur financier devrait bénéficier du maintien prolongé des taux d'intérêt à des niveaux élevés, même si les fragilités budgétaires européennes imposent une approche sélective. Les producteurs de cuivre et les groupes miniers sont, quant à eux, soutenus par la perspective d'une offre durablement contrainte. À l'inverse, les valeurs sensibles à la duration, les services aux collectivités, les sociétés immobilières et certains industriels ont subi des pressions. Les entreprises de la consommation discrétionnaire et l'industrie automobile européenne demeurent vulnérables à la hausse des cours du pétrole, au niveau élevé des coûts et à l'intensification de la concurrence chinoise.

L'intelligence artificielle reste le principal moteur du marché. Les investissements dans les centres de données, le cloud et les infrastructures de calcul se poursuivent à un rythme soutenu, bénéficiant aux hyperscalers, à certaines entreprises de semi-conducteurs, aux fournisseurs de solutions de cybersécurité ainsi qu'aux sociétés exposées à l'électrification et aux réseaux électriques. Les attentes se situent toutefois désormais à des niveaux particulièrement élevés, tandis que la hausse des marchés reste portée par un cercle restreint d'entreprises, créant un environnement de plus en plus propice à des prises de bénéfices ponctuelles.

En septembre, le fonds a surperformé son indice de référence. Les financières ont constitué le principal moteur de la surperformance au cours du mois. Eurobank a gagné 8 %, bénéficiant de la réintégration de la Grèce dans les indices européens, laquelle a ravivé l'intérêt des investisseurs pour le secteur bancaire du pays. À l'inverse, Bank of America a pesé sur la performance après avoir émis un avertissement sur ses revenus, sans toutefois remettre en cause la contribution globalement positive du secteur.
La technologie a également apporté une contribution substantielle, principalement grâce aux semi-conducteurs. TSMC a progressé de 10 % après avoir publié des résultats supérieurs aux attentes et livré des perspectives encourageantes concernant la montée en puissance de ses capacités de production à l'horizon 2027. AMD a également soutenu la performance à la faveur de résultats solides. Les valeurs industrielles ont apporté une contribution plus modeste, mais néanmoins positive, grâce à la bonne tenue d'Eaton, de Johnson Controls et d'Hitachi. Le segment continue de bénéficier du puissant soutien structurel de l'électrification.
En revanche, au sein des services de communication, Orange a été pénalisée par une croissance atone en France et par les préoccupations persistantes entourant son endettement et l'intensité de la concurrence. L'absence d'exposition du portefeuille à Meta, dont le titre s'est envolé de 29 %, a également constitué un frein relatif. Les segments plus défensifs du marché, notamment la consommation de base et les services aux collectivités, ont souffert de la remontée des taux d'intérêt. Parallèlement, dans la consommation discrétionnaire, les reculs de Home Depot (-10 %) et de CATL (-19 %) ont pesé sur la performance.

Au cours du mois, nous avons soldé notre position dans CSG au sein du segment de la défense. Nous avons également pris des bénéfices sur Applied Materials et réalloué les capitaux à Tokyo Electron, conservant ainsi notre exposition aux équipementiers des semi-conducteurs tout en profitant d'un point d'entrée que nous estimions plus attractif. Nous avons réduit nos positions dans Hitachi et Oracle, et sensiblement allégé Palo Alto pour des raisons de valorisation et de maîtrise des risques, tout en renforçant Alphabet.
Dans le secteur financier, la cession de BNP Paribas et l'allègement de Société Générale ont permis de financer un renforcement d'ING. Cette opération traduit une volonté délibérée de réduire notre exposition à la France compte tenu de l'environnement actuel. Nous avons également renforcé Eaton et initié une position dans Fresenius, dont nous apprécions le profil défensif et la visibilité sur les perspectives bénéficiaires.

Le principal obstacle à la hausse des marchés demeure la persistance de taux d'intérêt élevés. Les pressions inflationnistes liées aux prix de l'énergie, conjuguées à l'accroissement des préoccupations budgétaires, continuent d'exercer une tension sur les rendements obligataires. Cet environnement pénalise les valeurs à duration longue, les services aux collectivités, les sociétés immobilières et les entreprises dont les perspectives dépendent tout particulièrement d'un accès aisé au financement.
Le portefeuille demeure orienté vers la croissance et les valeurs cycliques, porté par de fortes convictions dans les semi-conducteurs, l'industrie et l'électrification. Nous continuons d'adopter une approche disciplinée en matière de valorisation, tout en faisant preuve d'une sélectivité accrue, en particulier dans les logiciels et la cybersécurité.

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication Publicitaire
30/09/2026

ACTIONS ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

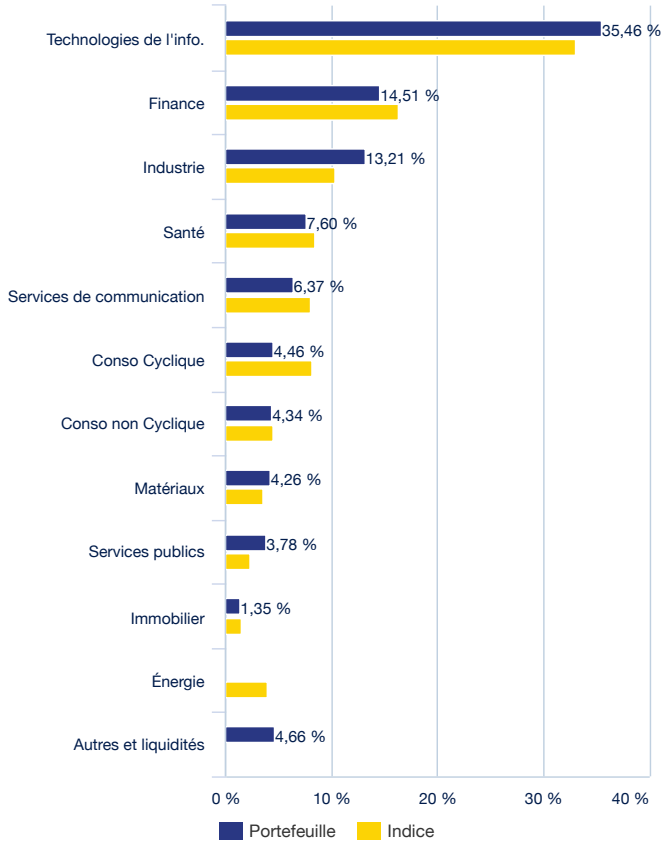

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi)

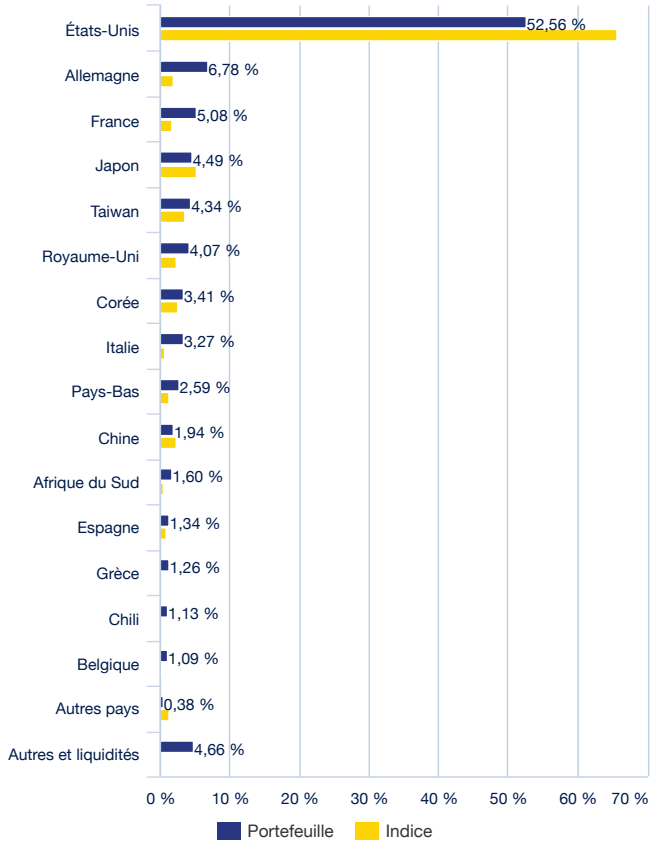

Hors prise en compte des produits dérivés.

Top 10 (% d'actif, source : Amundi)

	% d'actif
NVIDIA CORP	5,22%
MICROSOFT CORP	4,91%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	4,34%
APPLE INC	3,77%
ALPHABET INC CL A	3,73%
SAMSUNG ELECTRONICS	3,41%
BROADCOM INC	2,57%
ADVANCED MICRO DEVICES	2,15%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	1,71%
TJX COMPANIES INC	1,70%

	PTF	REF
Count holdings	80	2414

Impact Climat Avec LCL

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

CPRAM

REPORTING

Communication Publicitaire
30/09/2026

ACTIONS ■

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet Amundi France Particuliers, la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

ACTIONS ■

REPORTING
Communication Publicitaire
30/09/2026

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]

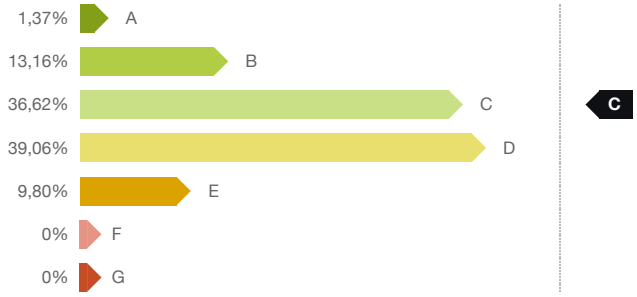

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,71	0,25
S Score	0,41	-0,15
G Score	0,17	-0,34
Score ESG moyen	0,52	-0,10
Note ESG moyenne	C	D

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	81
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : **31/07/2026**

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

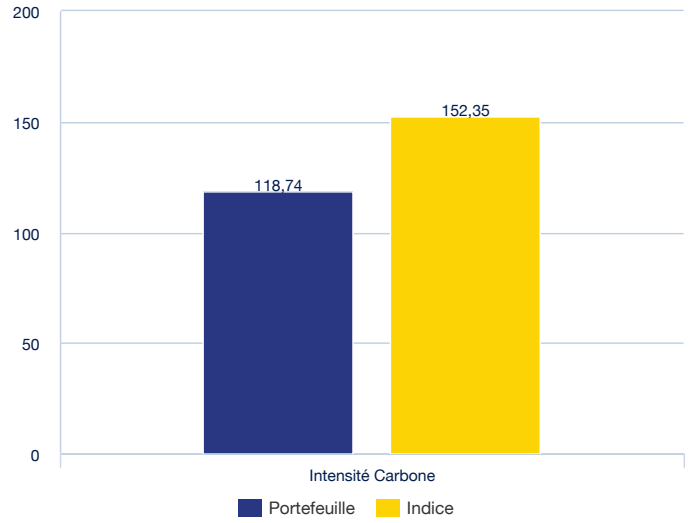

Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,54%	99,18%

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

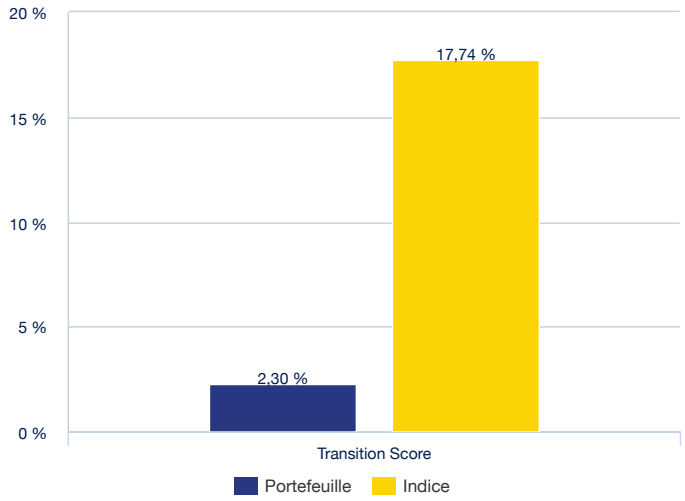

Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

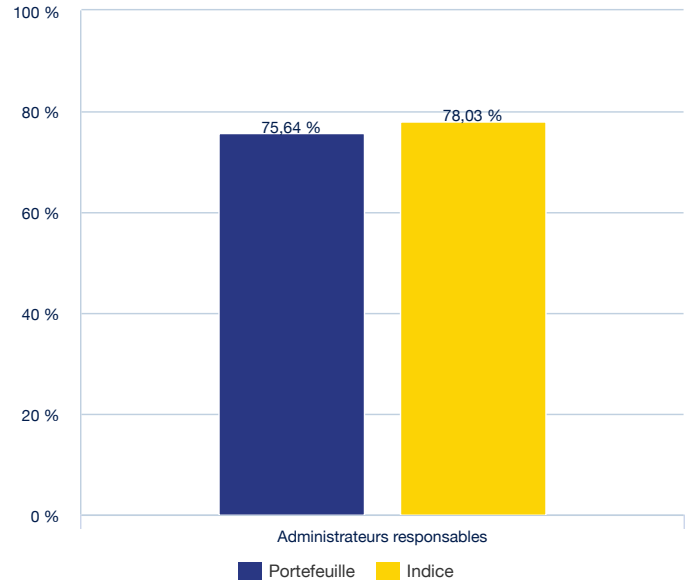

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	96,74%	99,48%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

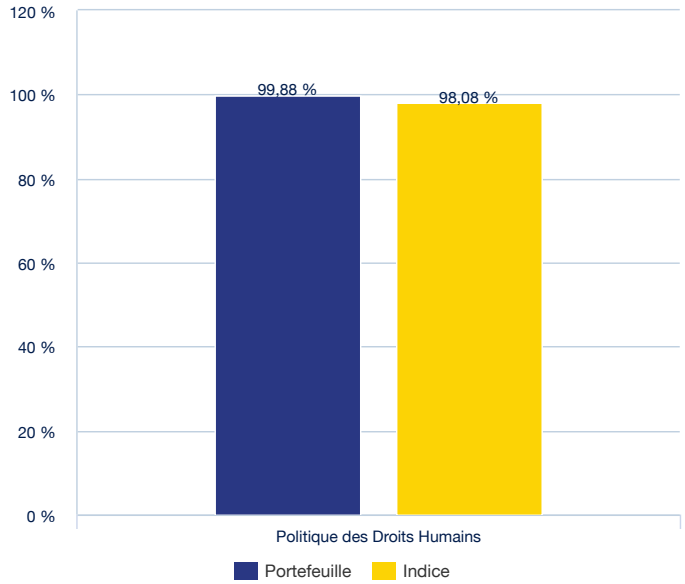

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	96,74%	99,48%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication Publicitaire
30/09/2026

Emissions Carbone du Portefeuille

Empreinte carbone par million d'euros investis

	Portefeuille	Indice
Total en tCO2 / M€ :	34,15	59,59

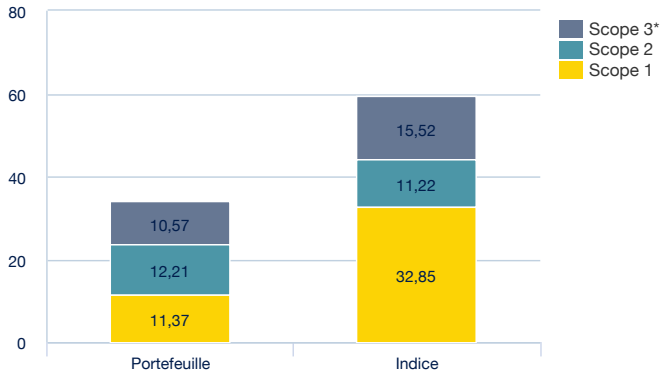

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone

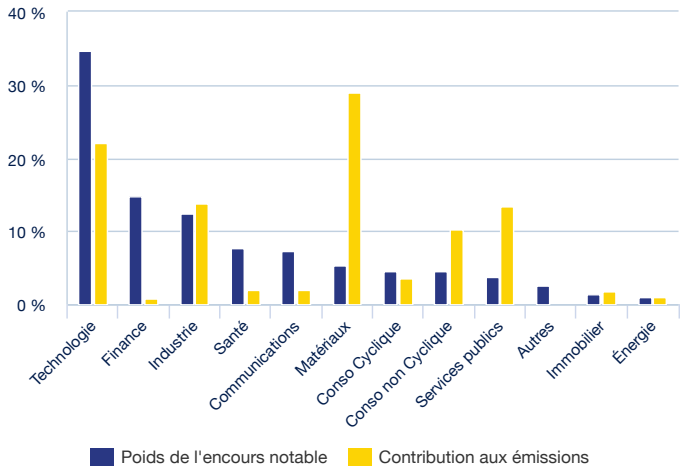

Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone [1]

	Portefeuille	Indice
Montant total des encours (euros)	601 167 652	-
Poids de l'encours Noté/Total	97,09%	99,18%
Montant des encours notables (euros)	589 505 542	-
Taux de couverture	98,29%	99,18%

[1] Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Contribution géographique aux émissions carbone

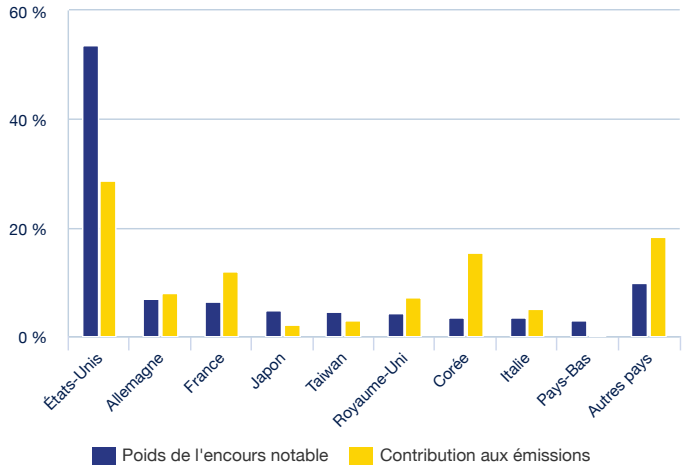

Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	154	2345
Nombre d'émetteurs d'obligations vertes	-	-
Poids des Green bonds	-	-

Sources et définitions

Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.